



DÉVELOPPEMENT DURABLE : CONCEPT, MESURES,  
APPLICATION AUX FILIÈRES FRUITS, LÉGUMES ET VIN

**Stéphane Bonetti, SBC Bureau d'étude, janvier 2009**

A l'occasion du SIVAL 2009, l'association NOVAFEL, qui regroupe les instituts techniques, de recherche et de formation de Végépolys<sup>1</sup> et plateforme d'échange du salon, lance une large réflexion sur le thème du "produire durable". Cette réflexion, qui doit s'étaler sur 3 ans, sera au centre des débats de nombreuses conférences, visites guidées et entretiens techniques tout au long de ce SIVAL. Ainsi, différentes personnalités des filières fruits, légumes et vin, chacune dans des domaines spécifiques, aborderont, sous un angle ou sous un autre, cette problématique du "produire durable".

Et, s'il est un sujet d'actualité aujourd'hui, c'est bien celui du développement durable. Le concept s'est imposé dans toutes les couches de la société, dans toutes les politiques publiques et quasiment toutes les stratégies d'entreprises. Le développement durable semble être également devenu une préoccupation majeure de l'ensemble de la société civile et des consommateurs. Pourtant, force est de constater que l'expression "développement durable" est tellement employée, les démarches s'y référant si nombreuses, qu'il est difficile de trouver une mesure, politique ou économique, qui ne soit justifiée en son nom. L'abondance d'utilisation du concept pose alors la question de son utilité. De plus, son apparente simplicité et son évidence semble s'imposer à tous, créant ainsi un consensus jamais atteint jusqu'alors.

Pour toutes ces raisons, le SIVAL a souhaité avec cette étude faire le point sur le concept même de "développement durable", son émergence et sa mesure. Ce travail vient en amont et en complément des nombreuses conférences, visites guidées et entretiens techniques. Il aborde notamment les relations entre deux champs de recherches apparemment longtemps séparés et sans aucun lien entre eux : la croissance économique et la préservation de l'environnement. Il permet également de situer les filières fruits, légumes et vin par rapport au concept de développement durable. Enfin, cette étude ne donne en aucun cas des réponses ou des pistes techniques quant à la manière de produire plus durablement, mais a seulement pour ambition d'aider à mieux comprendre ce qu'est le développement durable.

---

<sup>1</sup> Pôle de compétitivité du végétal spécialisé en Pays de la Loire.

## I. DÉVELOPPEMENT DURABLE : CONCEPT ET ÉVOLUTION

Si le concept même de Développement Durable (DD) est relativement nouveau, l'inquiétude que pourrait faire peser le spectre de l'épuisement des ressources naturelles sur la croissance économique est beaucoup plus ancienne.

Dès 1865 par exemple, l'économiste britannique William Stanley Jevons alerte de la menace que pourrait représenter pour l'industrie anglaise l'épuisement des réserves de charbon. Il affirmait alors que la hausse de sa consommation risquait de conduire à une hausse des prix, du fait de la mise en activité de mines dont les coûts d'extraction seraient plus élevés. De plus, il postulait que l'utilisation de machines moins consommatrices d'énergie entraînerait alors un accroissement du nombre de machines, contrebalançant ainsi les économies d'énergie (c'est le "paradoxe de Jevons" ou "effet rebond"). Aujourd'hui les mêmes problèmes se posent avec la même acuité pour d'autres réserves énergétiques.

Cependant pendant longtemps, s'il est vrai que l'idée d'une croissance économique naturelle et infinie a été de soi, la fin des années 60 marque l'émergence, ou le renouveau, de la conscience de la nécessité et de l'urgence de protéger notre environnement et l'état de nos ressources naturelles. En 1972, le rapport Meadows prédit un futur assez sombre pour le XXI<sup>e</sup> siècle, et prône une "croissance zéro". A la même époque, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement voit apparaître un nouveau concept : l'éco-développement. Puis, en 1987, la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, créé par l'Assemblée générale des Nations Unies et présidée par Gro Harlem Brundtland, propose la définition communément retenue aujourd'hui du DD, à savoir un développement qui "*répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*". En 1992, à l'occasion du second Sommet de la Terre de Rio, cette définition est reprise et enrichie pour définir les 3 piliers dits "piliers du DD", représentant alors un développement "*économiquement viable, écologiquement durable et socialement équitable*".

Depuis lors, le concept de DD s'est imposé dans toutes les couches de la société et est partie intégrante de l'ensemble des politiques publiques, tant nationales que communautaires. En 2001, à l'occasion du Conseil européen de Göteborg, la Stratégie Européenne de Développement Durable (SEDD) est adoptée. En 2003, lors du premier Conseil Interministériel pour le Développement Durable (CIDD), la France définit sa première Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Enfin, en mai 2007, le Grenelle de l'environnement y a été annoncé par le Ministre de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement du territoire durables. Quant aux politiques agricoles, celles-ci ont considérablement évolué. Les objectifs initiaux qui étaient assignés à la première Politique Agricole Commune (PAC) visaient notamment à accroître la productivité de l'agriculture, à garantir les approvisionnements et à assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Puis, avec la réforme de 1992 apparaissent les premières Mesures Agro-environnementales. En 1999, une autre réforme introduit le principe de l'éco-conditionnalité et crée le second pilier de la PAC, qui porte sur la politique communautaire en matière de développement rural.

La nécessité de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement appartient aujourd'hui à l'ensemble des politiques mises en œuvre tant en France qu'au niveau de l'Union

européenne. Pour autant, des divergences persistent quant à l'ampleur des réponses à apporter. Si la "durabilité faible", qui s'inscrit dans le cadre des théories économiques de la croissance, prône la possible substitution du capital naturel par le capital technique, la "durabilité forte", ou "économie écologique" entend définir des seuils de ressources naturelles en dessous desquels il convient de ne pas descendre. Enfin, si ces deux approches tentent de concilier la préservation de l'environnement et des ressources naturelles avec la croissance et le développement économique, d'autres économistes prônent la théorie de la décroissance. Pour ces derniers, il s'agit de réorienter l'économie, en réduisant le poids des activités les plus nuisibles à l'environnement, et en visant plus la qualité que la quantité.

Dans le cas des filières fruits, légumes et vin, il ne s'agit alors pas de se situer résolument dans une approche théorique de la durabilité ou dans une autre, mais de reconnaître que ces divergences soulèvent des questions très concrètes pour nos filières. Il est vrai que ces activités de production répondent par nature au besoin le plus impérieux de l'ensemble de l'humanité, celui de se nourrir. Il est vrai que la consommation des fruits et légumes apportent très certainement des bénéfices significatifs à l'ensemble de la société en termes de santé publique. Il est vrai que la consommation de vin en France ces dernières décennies a décliné de manière importante et continue, et a d'ors et déjà pris une orientation beaucoup plus qualitative que quantitative. Il est vrai enfin que les cultures végétales ont, d'une manière générale, un bilan énergétique bien meilleur que les productions animales. Pour autant, les questions du transport des marchandises et en corollaire celle de la relocalisation de nos productions se posent, tout comme celle de la segmentation de l'offre par un conditionnement de plus en plus petit, générant ainsi plus d'emballages. Enfin, c'est également le cas pour celle de nos cultures de contre saison, rendues possibles par l'utilisation de puissants systèmes de chauffage, ou celle du stockage au froid sur de longues périodes, également très consommateur d'énergie.

## II. LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est essentiel de souligner qu'il ne s'agit en aucun cas de décréter que tel ou tel processus de production est "durable" ou "non durable", toute activité anthropique générant inévitablement des impacts, mêmes minimes, sur l'environnement, mais de chercher à améliorer continuellement ces processus afin de minimiser ces impacts. Se pose alors le problème de la définition de critères et d'indicateurs de durabilité et de leur mesure. A une échelle très large, la tendance actuelle des institutions internationales est justement d'en construire beaucoup. On peut néanmoins citer l'Indice de Développement Humain, créé en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le PIB vert, présenté au moment de la préparation du Sommet de la Terre de Rio en 1992 ou l'empreinte écologique, apparu pour la première fois en 1992 et qui agrège de nombreuses statistiques sur la consommation des ressources naturelles et sur l'impact de cette consommation sur l'environnement. De plus, de nombreux autres indices sont utilisés dans le cadre des politiques publiques en matière de DD.

Parallèlement à ces derniers outils, il en existe de très nombreux qui visent à mesurer pour une entreprise ou un produit donné certains de ses impacts économiques, sociaux ou environnementaux. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre du concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises, qui

se développe dans le monde industrialisé à l'initiative des organisations intergouvernementales et qui se veut la déclinaison du concept de DD à l'échelle d'une entreprise. Dans ce contexte, les démarches sont nombreuses. Parmi celles-ci, le Bilan carbone est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, développé par l'ADEME depuis 2002. Dans la plupart des cas, l'essentiel de ces émissions est généré par l'utilisation des combustibles fossiles. C'est le cas pour les activités de production de fruits, de légumes (notamment en production légumière sous abris, avec le chauffage des serres) et de vin, dont les émissions sont également générées notamment par la fabrication des engrais et des produits phytosanitaires. L'Analyse du Cycle de Vie d'un produit (ou écobilan) va plus loin, puisqu'elle s'intéresse à l'ensemble des impacts environnementaux liés aux activités associées à un bien. C'est un outil d'évaluation, apparu dans les années 70 et aujourd'hui normalisé avec la série des normes ISO 14 040, très efficace mais également complexe et coûteux. Dans le domaine de la distribution, les précurseurs en la matière sont les enseignes britanniques Tesco et Mark & Spencer qui ont mis en place un étiquetage environnemental, initialement basé sur le principe des *Foods Miles* ou kilomètres alimentaires (distance parcourue par un produit alimentaire avant d'arriver sur la table du consommateur). En France, les enseignes Casino puis E. Leclerc ont également développé tout récemment et pour quelques produits un étiquetage indiquant la quantité de CO<sub>2</sub> émise par ces derniers lors des principales étapes de leur cycle de vie. Les différentes mentions des impacts environnementaux des produits alimentaires sur leur emballage tendent indiscutablement à se développer, et seront certainement prochainement incontournables pour tous.

Au niveau de la production agricole, les indicateurs qui visent à mesurer la durabilité des systèmes de production portent la plupart du temps sur l'impact des activités sur l'environnement, à savoir le sol, l'eau, l'air, la biodiversité, les paysages... et ce tant à une échelle nationale ou régionale (par exemple au niveau d'un bassin hydrographique) qu'à un niveau beaucoup plus fin. Dans ce dernier cas, la plupart des études de durabilité des systèmes agricoles ont utilisé soit des ratios énergétiques, comme les démarches basées sur le Bilan carbone, soit des ratios environnementaux. De très nombreux outils, qui s'adressent à un public d'agriculteurs et de techniciens agricoles, existent. Ces derniers poursuivent des objectifs parfois différents (diagnostic phytosanitaire, diagnostic azote, diagnostic démarche qualité...) et sont utilisés à l'échelle soit de la parcelle soit de l'exploitation. Parallèlement à ces démarches essentiellement attachées au volet environnemental du DD, la méthode IDEA, pour Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles se veut une approche globale qui prend en compte l'ensemble des 3 composantes du DD à l'échelle d'une exploitation. Lancée en 1998 à l'initiative du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, elle a été conçue, sous la direction de Lionel Vilain, pour permettre un diagnostic de durabilité des exploitations agricoles à partir d'enquêtes directes auprès des exploitants<sup>2</sup>. L'évaluation porte donc sur 3 échelles complémentaires : l'échelle de durabilité agro-écologique, l'échelle de durabilité socio-territoriale et l'échelle de durabilité économique, qui comprennent chacune de 6 à 19 indicateurs, ces derniers étant notés en attribuant un score à la variable considérée. Enfin, des représentations graphiques, comme des radars, permettent de visualiser de manière synthétique les forces et les faiblesses de l'exploitation.

---

<sup>2</sup> Malheureusement, elle ne paraît pas toujours très adaptée aux cultures spécialisées (notamment pour les fruits et les légumes), l'idéal de durabilité étant, pour les auteurs de la méthode, un système associant cultures végétales et élevage.

Par la suite, la méthode IDEA a été généralisée à l'échelle nationale, à partir des statistiques publiques disponibles (Réseau d'Information Comptable Agricole, RICA et Recensement Agricole, RA), au travers de la méthode IDERICA. Cette dernière est basée sur le même modèle que la méthode IDEA, utilise de 9 à 6 indicateurs par échelle de durabilité, et permet donc de mesurer cette durabilité pour l'ensemble des exploitations agricoles en France, comme de comparer les différentes branches d'activité entre elles. Les résultats obtenus par une étude, conduite par Girardin et *al.* en 2004 (mais s'appuyant sur des statistiques antérieures, du fait du caractère censitaire du RA) permettent d'apporter quelques pistes de réflexion, même si IDERICA souffre des mêmes limites qu'IDEA pour l'évaluation des productions fruitières et légumières. Ainsi, assez logiquement, la durabilité agro-économique des systèmes de production de fruits, de légumes et de vin dépend essentiellement de la fertilisation, des applications phytosanitaires et de la maîtrise énergétique dans le cas de culture sous serre. De plus, les résultats semblent très disparates selon les exploitations, ce qui soulignerait une marge de progression relativement importante pour bon nombre d'entreprises. L'étude montre également que les productions fruitière, légumière et viticole jouent un rôle majeur et bénéfique dans l'aménagement du territoire ou l'entretien du paysage (composante socio-territoriale). Enfin, les résultats économiques sont très hétérogènes selon l'activité de l'entreprise et selon les années. On peut cependant rappeler que le nombre d'exploitations, quelle que soit leur orientation, ne cesse de baisser en France depuis de nombreuses années et que les revenus des producteurs sont parfois relativement très modestes.

### III. LES ATTENTES SOCIÉTALES ET LES RÉPONSES DE LA PROFESSION

L'étude précédente, qui peut être comparée à un état des lieux à un moment donné, ne doit faire perdre de vue qu'il importe essentiellement d'être dans une démarche dynamique (et non statique). Plutôt qu'une simple mesure, il faut donc s'intéresser aux actions mises en œuvre, notamment par les organisations professionnelles agricoles, en matière de DD. Mais celles-ci ne sont rendues possibles que dans une certaine mesure, du fait de contradictions fortes entre les attentes du citoyen et celles du consommateur. Ainsi, si les agriculteurs et le reste de la société partagent des préoccupations communes, et notamment celles liées à l'environnement, la vision de ces problématiques semblent très différentes selon les acteurs. Face aux nouvelles contraintes notamment environnementales, aux exigences de plus en plus fortes en la matière qui induisent généralement des coûts de production plus élevés, les agriculteurs souhaitent pouvoir mieux valoriser leurs productions, et ce dans un contexte de rentabilité économique souvent déjà très précaire. Hors la majorité des Français sont opposés à toute hausse sensible des prix des produits alimentaires, même s'ils reconnaissent par ailleurs que le travail des agriculteurs est insuffisamment rémunéré. Ceci est particulièrement criant dans le cas des fruits et légumes. Dans cette situation, il paraît clair que la marge de manœuvre des maraîchers et des arboriculteurs est limitée. L'analyse est sensiblement différente pour le vin, tout du moins pour le vin d'appellation, puisque la renommée et l'image du produit semble un critère décisif dans la fixation de son prix. Il serait alors possible de donner une valeur "environnementale" au vin, c'est-à-dire de valoriser les efforts consentis au stade de la production, en en faisant un réel argument de vente ("marketing vert").

Dans ce contexte, et face à un quasi monopole de la Grande Distribution pour la commercialisation des fruits, des légumes et du vin, certains producteurs tentent d'orienter leurs débouchés vers des circuits "courts", en approvisionnant directement des magasins ou des consommateurs (vente directe à la ferme, vente sur les marchés, au travers des AMAP...). On peut notamment citer la marque et l'association "Tradition maraîchère", initiée en 2001 par la Fédération Nationale des Producteurs de Légumes (FNPL), qui regroupe des maraîchers situés à proximité des villes (ceinture verte). D'autres marques sont développées par les enseignes de la Grande Distribution elles-mêmes ("C'est du coin", proposée par E. Leclerc ou "Saveur du coin", chez Auchan). Ces circuits courts semblent bien répondre à des préoccupations d'ordre écologique, de par le moindre impact du transport sur l'environnement, sont également très recherchés par de nombreux producteurs en quête d'une meilleure valorisation de leurs produits et correspondent à une attente d'une partie des consommateurs. Cependant, il est difficile d'imaginer que ces modèles de distribution répondent à l'ensemble des maux, sociaux, économiques et écologiques, de nos filières, ne serait-ce que par les volumes encore très faibles qu'ils représentent. Ils ne sauraient donc constituer à ce jour la seule et unique solution pour s'orienter résolument vers une agriculture plus durable, même s'ils sont à encourager et à soutenir. Pire, ils ne doivent pas être utilisés comme simple outil de communication auprès du grand public, alors qu'ils ne représentent généralement qu'une portion infime des linéaires.

On peut également se demander de quelle manière la production biologique de fruits, de légumes et de vin peut être étendue. Elle représente aujourd'hui moins de 5% des surfaces pour chacune de ces cultures, même si elles sont en progression constante ces dernières années. La production biologique ne constitue pas le seul et unique objectif d'une production agricole durable, mais représente un mode de culture et de commercialisation qui participe aux défis environnementaux, sociaux et économiques de nos filières. Elle est de surcroît à l'origine de nombreuses innovations en matière de pratiques plus respectueuses de l'environnement, innovations parfois ensuite généralisables à l'ensemble de la profession. Car il s'agit bien d'orienter l'ensemble des exploitations, bio et non bio, vers plus de durabilité, et la bio est en ce sens un des moteurs pour y parvenir.

De plus, on peut estimer qu'environ 50% des fruits et légumes bio consommés en France ne sont pas cultivés dans le pays, ce qui semble plus que paradoxal. La croissance de la production bio hexagonale est très largement inférieure à celle de la demande. La poursuite de cet essor de la bio paraît donc dépendre aujourd'hui beaucoup plus de l'offre, qui peine à suivre la demande, que de cette dernière, et notamment d'une meilleure structuration de l'ensemble de la filière bio. On voit là une marge de progression importante et concrète pour la totalité des filières fruits et légumes. Notons également que les débats médiatiques autour de l'image de l'agriculture "classique" auprès du grand public<sup>3</sup> ne peuvent en outre que renforcer l'intérêt des consommateurs pour la bio, et le déficit de l'offre française en la matière ne ferait alors que croître, la profession laissant alors les importations se multiplier. Il y a donc là à la fois la possibilité pour l'ensemble des producteurs de conquérir un segment de marché en pleine expansion, et celle de se rapprocher des aspirations d'une

---

<sup>3</sup> A l'heure où nous écrivons, un film de Jean-Paul Jaud, "Nos enfants nous accuseront", sortit en salle le 5 novembre 2008 accuse l'agriculture "classique", et tout spécialement la production des fruits et légumes (l'affiche du film représente un sac rempli de fruits et légumes, sur lequel est dessinée une tête de mort), d'être responsable de nombreux cas de cancer, et prône la consommation de produits biologiques.

partie de plus en plus grande des consommateurs et des citoyens. Il s'agit donc, à l'échelle des filières, et tout spécialement celles des fruits et légumes, de ne pas "rater le train" de la bio et de ne pas laisser le champ totalement libre à d'autres pays, comme l'Espagne et l'Italie, qui misent fortement sur ce type de production.

Enfin, force est de reconnaître que les organisations professionnelles des filières fruits, légumes et vin initient des démarches qui vont dans le sens d'une plus grande durabilité. La FNPL est très active en la matière. Depuis 2006, elle a élaboré un Plan d'adaptation des cultures légumières dans le but de développer les entreprises et de les adapter aux grands enjeux de la société. Parmi les outils d'adaptation se trouve le projet RESOL, pour REsponsabilité SOciétales des entreprises Légumières, qui intervient en appui à la mise en œuvre du Plan sur le terrain, en proposant notamment un diagnostic d'exploitation portant sur les 3 volets du DD. Se trouve également le programme PICLég, pour Production Intégrée en Cultures Légumières, programme de recherche en collaboration avec l'INRA qui a pour objectif de permettre la mise en place de systèmes de culture innovants, moins dépendants de la protection chimique. Enfin, citons le Réseau des Entreprises Légumières d'Insertion par l'Economie (RELIE), composé d'entreprises partageant un engagement social, celui de l'insertion de personnes en difficulté.

La Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF) quant à elle rappelle que de nombreuses externalités positives sont liées à l'activité arboricole et que les démarches d'amélioration des pratiques culturales et de réduction des impacts négatifs sur l'environnement sont relativement anciennes au sein de la filière fruits. La Production Fruitière Intégrée (PFI) de pommes par exemple est née de la fédération d'initiatives disparates du début des années 90, et ce dès 1996 autour d'une charte nationale. Aujourd'hui, la majorité des pommes produites en France sont issues de ce mode de production.

Quant à la profession viticole, elle cherche à faire évoluer les pratiques et les modes de culture vers des processus plus respectueux de l'environnement depuis plus de 10 ans, au travers de la mise en place et de la généralisation de la Production Viticole Intégrée (PVI). Pour ce faire, un Référentiel national "production intégrée de raisins" a été élaboré par l'Institut français de la Vigne et du Vin (ITV France) en 2000 puis modifié en 2003. En 2001, ce Référentiel a été complété par le Référentiel national des pratiques œnologiques, et par le "diagnostic technique des pratiques". Ce dernier est un outil de diagnostic d'exploitation qui traduit les préconisations techniques du Référentiel en indicateurs. Par ces actions, les organisations professionnelles viticoles montrent qu'elles aussi sont conscientes de l'enjeu et de l'importance que revêt les attentes sociétales en matière de modes de production plus respectueux de l'environnement.



Aujourd'hui, le DD est une problématique partagée par tous les acteurs de la production agricole, et ce dans toutes les filières. Des initiatives émergent et se multiplient, tant aux échelles internationales, nationales et locales qu'au niveau des entreprises elles-mêmes. Car ces dernières sont également souvent très dynamiques en la matière, dynamisme qui leur profite bien entendu, mais qui sert également de références pour la globalité du secteur d'activité. C'est donc l'ensemble des filières fruits, légumes et vin qui agit en faveur du DD. Des résistances demeurent et d'immenses difficultés persistent, mais l'orientation prise depuis quelques années va indiscutablement dans le bon sens.

Enfin, notons que ce mouvement, encore relativement récent, est à ce jour amorcé par tous, même si des pionniers avaient déjà ouverts cette voie. Et c'est bien ceci qui est l'avancée majeure vers une plus grande durabilité : il importe peu qu'un nombre très limité de personnes aient des pratiques exemplaires, si le reste des professionnels continuent à produire sans souci des impacts environnementaux et sociaux de leurs activités. C'est bien l'ensemble des acteurs qui doivent progresser, afin que des résultats significatifs pour l'environnement et pour la société puissent se faire sentir.

A la question comment produire plus durable, il n'est donc pas une réponse, mais de multiples. Toutes les initiatives en la matière sont à encourager, et ces initiatives peuvent revêtir des formes très diverses. Celles citées ici n'en sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. De plus, soulignons encore que la question s'oppose très souvent à des problèmes ou impasses techniques d'une grande complexité. Autrement dit, comment réduire ses impacts sur l'environnement sans mettre en péril la rentabilité de sa culture ? Pour beaucoup de producteur, la question est : le peut-on ?

Pour répondre beaucoup plus encore à cette question que dans le cadre de ce travail, l'étude des surcoûts, liés souvent à une baisse des rendements à la production et consécutifs à la mise en place de nouvelles dispositions, ainsi que de celle de leur répercussion (ou de leur non répercussion) lors de la mise en marché, s'impose alors. La problématique du DD propose donc encore de vastes champs d'étude non explorés jusqu'alors, notamment pour les filières fruits, légumes et vin.